

Edito | Derrière l'affaire Spanghero, une Europe qui devient folle

Spanghero... Un nom d'abord qui rappelle aux moins jeunes d'entre nous les mêlées ouvertes d'où Walter s'extrait pour emporter deux ou trois anglais accrochés à ses basques... Une marque dont l'identité se confond avec Castelnaudary, une grosse bourgade de l'Aude perchée au-dessus du canal du Midi; la tentation d'un détour, en route vers Narbonne et ses plages, histoire de "se faire" un cassoulet et d'honorer la gastronomie locale. Rachetée par l'un des fleurons du secteur coopératif régional, Lur Berri, dont le nom fleure bon l'agriculture des coteaux du pays basque, qui en rien de temps, est devenue un géant du secteur agro-alimentaire, Spanghero est dans la tourmente. Castelnaudary tremble, légitimement, pour ses emplois et le Pays Basque et ses valeurs ne se reconnaissent plus dans ses circuits indéchiffrables d'un produit avec lequel on ne badine pas, la viande de bœuf.

C'est le sénateur Jean-Jacques Lasserre, l'ancien président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et de la coopérative Lur Berri, tout en défendant l'honnêteté de ses responsables qui dénonce, sur le mode à la fois désolé et inquiet, un système qui est devenu fou. Le propos renvoie, en effet, à la découverte que permet cette affaire, celle de ce que l'on pourrait appeler par analogie aux circuits financiers, la dérégulation d'une partie des marchés de l'agro-alimentaire. Des traders (!) chypriotes ou néerlandais –apparemment on en trouve d'autres chaque jour ailleurs dans l'UE – qui, sans aucun contact avec le produit alimentaire qu'ils achètent et revendent, font leur bisenness en toute légalité au sein d'une Union Européenne qui, pourtant, du côté de Bruxelles se montre, par ailleurs, si souvent intransigeante quand il s'agit de l'édiction ou du respect des normes... Une Commission qui redonne au même moment le feu vert aux farines animales... Une Commission qui prône le « verdissement » de la Politique Agricole Commune pour aller au devant des attentes de la société mais se montre moins résolue pour qu'existe un étiquetage efficace.

Les enquêtes en cours diront ce qu'il en est des responsabilités des uns et des autres, dans ce trafic de viandes dont heureusement on peut croire qu'il n'aura pas de conséquences sanitaires. Reste, et ce n'est pas rien, les enseignements que l'on doit en tirer. Et singulièrement, ici, dans notre Aquitaine terre d'élection des produits sous signe de qualité qui vont être promus au prochain salon de l'agriculture sous la bannière Sud Ouest.

Le sérieux de la chaîne agro-alimentaire doit être plus que jamais l'impératif catégorique, la transparence des acteurs plus que jamais nécessaire, y compris pour savoir ce que coûte par exemple un poulet fermier des Landes et pourquoi son prix est aussi une garantie pour le consommateur. Parallèlement, les organisations professionnelles agricoles doivent poursuivre l'encouragement au développement des circuits courts, synonyme d'une plus grande traçabilité des produits et de revenu conservé par le producteur. Un corpus de valeurs, en quelque sorte, à partager de la ferme à l'assiette, une proximité pleine de sens face à l'anonymat des margoulins qui prospèrent dans une Europe qui a besoin de se ressaisir .



Joël Aubert

Crédit Photo :
Publié sur aqui.fr le 17/02/2013
[Url de cet article](#)